



Programme financé par
l'UNION EUROPÉENNE



**IEVP
CTMED**

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

Administration contractante: Autorité de Gestion Commune - Région Autonome de la Sardaigne

Coopération transfrontalière dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP)

Programme Opérationnel Conjoint Bassin Maritime Méditerranée

Décision CE C (2008) 4242

Appel à propositions restreint

Première phase: note succincte de présentation

Référence: Deuxième appel à propositions pour projets standards

Titre du projet:	
Acronyme:	
Priorité et Mesure:	
Dénomination officielle du Demandeur (dans la langue originale):	
Traduction en français:	
Nationalité du Demandeur:	
Lieu(x) du projet:	
Durée totale du projet (en mois):	

(uniquement pour usage interne de l'AGC)

Dossier N°	Date d'envoi
------------	--------------



Acronyme:

Coordonnées pertinentes du Demandeur

Demandeur:

Traduction en français:

Numéro et rue ou Boite Postale:

Ville:

Code Postal:

Pays:

Téléphone: indicatif pays + numéro:

Fax: indicatif pays + numéro:

Adresse e-mail:

Représentant légal

Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration du Demandeur, la Convention de Partenariat et le Contrat de Subvention.

Nom:

Fonction:

Téléphone: indicatif pays + numéro:

Fax: indicatif pays + numéro:

Adresse e-mail:

Personne de contact

Uniquement si différente du représentant légal

Nom:

Fonction:

Téléphone: indicatif pays + numéro:

Fax: indicatif pays + numéro:

Adresse e-mail:

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de fax et en particulier d'adresse e-mail, doit être notifié par écrit à l'Autorité de Gestion Commune. L'Autorité de Gestion Commune ne pourra pas être tenue responsable si elle n'est pas en mesure de contacter le Demandeur.

AVERTISSEMENT

Le traitement des données à caractère personnel (par exemple nom, adresse, CV...) mentionnées dans votre Formulaire de Demande sera effectué en conformité avec les dispositions du Décret législatif italien n. 196/2003 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel. Les réponses aux questions du présent formulaire sont nécessaires afin d'évaluer votre demande de subvention et seront traitées uniquement dans ce but par l'Autorité de Gestion Commune. Sur demande, les données personnelles pourront vous être envoyées afin de les corriger ou les compléter. Pour toute question relative à ces données, vous pouvez contacter l'Autorité de Gestion Commune. Les Bénéficiaires ont la possibilité d'introduire un recours relatif au traitement de leurs données personnelles à tout moment auprès de l'Autorité Garante de la protection des données à caractère personnel (Garante per la Protezione dei Dati personali).



Acronyme:

1. Informations de base sur le projet

1.1 Résumé

Les éléments évalués sur base de la Note Succincte de présentation (composition du partenariat, Priorité et Mesure sélectionnées, objectif spécifique et résultats escomptés) ne doivent pas être modifiés par le Demandeur dans le Formulaire complet de Demande. (Voir par. 4.1.1 des "Lignes directrices à l'intention des demandeurs")

Durée totale du projet (en mois):

Priorité et mesure auxquelles le projet contribue

Objectif général du projet

Objectif spécifique du projet

Groupes cibles

Les « groupes cibles » sont les groupes/entités qui seront affectés directement et de manière positive par le projet au niveau de son objectif spécifique

Bénéficiaires finaux

Les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui tireront du projet un profit à long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large

Principaux résultats escomptés



Acronyme:

1.2 Partenariat

Veillez noter que les limitations suivantes s'appliquent:

- Une même organisation ne peut participer qu'une seule fois à chaque Priorité en qualité de Demandeur.
Dans le cas où une même organisation participerait à plus d'un (1) projet en qualité de Demandeur par Priorité, tous les projets concernés dans le cadre de la Priorité en question seront considérés inéligibles au titre du présent appel.
- La participation d'acteurs provenant des territoires éligibles de l'Égypte et de la Tunisie aux projets liés à la Priorité 3 n'est pas envisagée

Demandeur

Nom de l'organisme
(traduction en français):

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 1

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 2

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:



Acronyme:

Partenaire 3

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 4

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 5

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:



Acronym:

Partenaire 6

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 7

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 8

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:



Acronyme:

Partner 9

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partner 10

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partner 11

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:



Acronyme:

Partenaire 12

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 13

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:

Partenaire 14

Nom de l'organisme en français:

Représentant légal:

Statut juridique:

Spécifier le statut juridique:

Pays:

Région:

Type de région:

Eligible Adjacente

Code postal - Ville

Numéro d'enregistrement national:



Acronyme:

1.3 Budget du Projet

Le total des coûts éligibles du projet doit être compris entre € 500.000 et € 2.000.000 à l'exception de la Priorité 4 pour laquelle un montant minimum de € 200.000 est admis (A)

Montant de la contribution demandée (B)

% du total des coûts éligibles du projet (B/A)x100

%

2. Pertinence du projet

2.1 Lieu(x) des activités du projet

Préciser le(s) pays et la/les région(s) dans lesquels les activités seront mises en oeuvre.

Acronyme:



2.2 Objectif spécifique et résultats escomptés

Veillez décrire l'objectif spécifique du projet et les résultats escomptés à atteindre.
Souligner la dimension transfrontalière de l'objectif spécifique et des résultats escomptés du projet à l'échelle du bassin maritime méditerranéen.



Acronyme:

2.3 Pertinence du partenariat

Présenter la composition du partenariat et justifier dans quelle mesure elle est adaptée pour mettre en oeuvre les activités et atteindre les résultats escomptés. La pertinence du partenariat doit être décrite en fonction de:

- son statut institutionnel
- son expertise et sa compétence territoriale pertinente afin d'atteindre l'objectif/résultats du projet
- sa capacité à mobiliser les groupes cibles et les parties prenantes

Démontrer comment et pourquoi la nature transfrontalière du partenariat apporte une réelle valeur ajoutée pour conduire les activités du projet.

Si le partenariat comprend des partenaires provenant des régions adjacentes, décrire la valeur ajoutée de leur participation et justifier leur contribution par rapport à la mise en oeuvre du projet et à la réalisation des résultats escomptés.

Acronyme:



2.4 Pertinence par rapport à la Priorité et à la Mesure sélectionnées de l'appel à proposition

Démontrer la pertinence du projet par rapport à la Priorité et à la Mesure sélectionnées en expliquant l'impact transfrontalier au niveau du bassin maritime méditerranéen.

Acronyme:



2.5 Pertinence par rapport aux besoins et contraintes du/des pays, de la/des région(s) et/ou des secteurs pertinents

- Identifier clairement la situation spécifique avant-projet dans le(s) pays ou région(s) cible(s) et/ou secteurs (inclure, si possible, des données d'analyses chiffrées).
- Fournir une analyse détaillée des problèmes qui doivent être abordés par le projet et de leur interrelation à tous les niveaux.
- En abordant le point indiqué ci-dessus, se référer à tous plans significatifs, entrepris au niveau national, régional et/ou local, pertinents pour le projet et décrire comment le projet se rapportera à ces plans.

Acronyme:



2.6 Pertinence par rapport aux groupes cibles et bénéficiaires finaux, leurs besoins et leurs contraintes et comment le projet abordera ces besoins

- Fournir une description détaillée des groupes cibles et des bénéficiaires finaux et leur nombre estimé.
- Identifier les besoins et les contraintes des groupes cibles.
- Démontrer la pertinence du projet par rapport aux besoins et contraintes des groupes cibles et des groupes de bénéficiaires finaux, en général, et comment le projet fournira les solutions désirées, en particulier pour les bénéficiaires cibles.
- Expliquer tout processus participatif qui assure l'implication des groupes cibles et bénéficiaires finaux.

Acronyme:



2.7 Éléments de valeur ajoutée

Indiquez tout autre élément spécifique de valeur ajoutée parmi les résultats escomptés, en particulier approches innovantes, bonnes pratiques, actions pitotes, nouveaux services.

2.8 Synergies avec d'autres initiatives/projets

- Définir les synergies avec les autres principales initiatives, en particulier avec les projets financés par l'UE, l'IEVP CT MED ou par des fonds nationaux et qui couvrent des problématiques similaires au niveau national ou régional tant dans les PMUE que dans les PPM.
- Lorsque le projet fait partie d'un programme plus large, expliquer clairement comment il s'intègre où comment il est coordonné avec ce programme ou tout autre projet envisagé. Préciser les synergies possibles avec d'autres initiatives, en particulier en provenance de la Commission Européenne.

Acronyme:



3. Conception du projet

3.1 Méthodes de mise en oeuvre et raisons motivant le choix de la méthodologie proposée

Veillez décrire la méthodologie pour la mise en oeuvre des projets selon les éléments suivants:

- la participation et le rôle dans le projet des différents acteurs et parties prenantes (demandeur, partenaires, groupes cibles, autorités locales, etc.) leur valeur ajoutée et les raisons pour lesquelles ces rôles leur ont été attribués.
- l'implication de toute partie prenante dans la mise en oeuvre du projet afin d'atteindre les résultats escomptés.
- décrire les facteurs externes pris en compte.
- lorsque le projet est le prolongement d'un projet précédent, indiquer clairement comment le projet entend être élaboré sur la base de ce précédent projet. Donner les conclusions principales et recommandations d'évaluations qui auraient été réalisées (leçons apprises).

Acronyme:



3.2 Faisabilité du projet

Veillez fournir une brève description des activités proposées en incluant, si possible, les informations de base ayant conduit à la présentation de cette proposition. Cela devrait comprendre:

- une description de leur efficacité, durée et outputs quantifiés.
- une explication du niveau de faisabilité et cohérence de la proposition par rapport à l'objectif spécifique et aux résultats escomptés.
- implication de tout partenaire chargé de la mise en œuvre, son rôle et relations avec le Demandeur afin de garantir une bonne mise en oeuvre du projet.



Liste de contrôle de la note succincte de présentation

Avant d'envoyer votre Note Succincte, veuillez vérifier que chacun des points suivants de votre dossier est complet et remplit les critères énumérés ci-dessous:

PARTIE 1 (ADMINISTRATIF)

1. La Note succincte de présentation publiée au titre de cet appel à propositions a été utilisée et a été soumise avant la date limite fixée.	
2. La Déclaration du Demandeur en original a été remplie sur papier à en-tête, comporte un cachet et la date. Elle est signée à la main et se réfère au projet soumis. La Déclaration du Demandeur pour la Note Succincte est jointe.	
3. La Note Succincte est entièrement rédigée en français ou en anglais.	
4. Un (1) original et une (1) copie sont inclus.	
5. Une version électronique de la Note Succincte (CD-Rom, USB) est jointe et est identique à la version papier soumise.	
6. L'organisme Demandeur ne participe pas en qualité de demandeur à tout autre proposition de projet dans le cadre de la même Priorité.	

PARTIE 2 (TECHNIQUE)

7. Le projet sera mise en œuvre dans les territoires éligibles (régions éligibles et adjacentes).	
8. La durée du projet est comprise entre 18 mois et 24 mois.	
9. La contribution demandée est indiquée et n'est pas supérieure à 90% du total estimé des coûts éligibles du budget.	
10. Le budget total éligible est conforme aux dispositions des Lignes directrices à l'intention des Demandeurs (minimum 500.000 euros et maximum 2.000.000 d'euros à l'exception de la Priorité 4 où un budget minimum total éligible de 200.000 euros est admis).	
11. Le partenariat comprend au moins trois (3) pays participant, incluant au moins un (1) partenaire provenant d'un (1) Pays Partenaire Méditerranéen et un (1) partenaire provenant d'un Pays Méditerranéen de l'UE.	
12. Le Demandeur est établi dans une région éligible (les Demandeurs provenant de régions adjacentes ne sont pas éligibles) ou est un Ministère, une administration publique nationale basés dans un pays éligible ou une organisation internationale.	
13. Les partenaires sont soit établis dans des régions éligibles ou adjacentes, soit des Ministères ou des administrations publiques nationales basés dans un pays éligible, soient des organisations internationales.	
14. La Note Succincte cible spécifiquement une (1) seule Priorité et une (1) seule Mesure.	

Pour des raisons économiques et environnementales, nous vous recommandons fortement de soumettre vos dossiers sur support papier (pas de chemise ou intercalaire en plastique). Nous vous suggérons aussi d'utiliser aussi souvent que possible les impressions rectoverso.